



## Chances d'obtenir la résidence de mes enfants

Par **puce3869**, le **16/04/2009** à **13:54**

Bonjour,

Je suis papa d'un garçon de 14 ans et d'une fille de 12 ans.  
Ils résident chez leur maman à 800km, je vois mes enfts que pour les vacances.  
Elle réside avec un homme que mes enfants n'apprécient pas (ma fille se plaint de gestes violents de sa part et mon fils de querelles fréquentes et menaces).

Je suis moi même remarié, mon épouse a 2 enfts d'un précédent mariage avec lesquels mes enfants s'entendent à merveille.  
J'ai eu un petit garçon avec mon épouse et nous attendons un petit dernier.

Mon fils tout d'abord, demande à venir vivre à mon domicile depuis plusieurs années.  
Puis, fin d'année dernière, ma fille a exprimé le même souhait.  
Sachant qu'elle a meme tenté une fugue pour rejoindre mon domicile.  
Les résultats scolaires sont en chute libre.  
La santé de ma fille est fragile et d'après preuves en ma possession, le suivis médical est négligé.

Mes enfants ont exprimés tout deux le souhait d'être entendus directement par le JAF,  
audience prévue en Mai.

Mes enfts ont très peur de ne pas être "entendus" dans leur demande et mon grand exprime de grandes craintes concernant la santé physique et psychologique de sa soeur si le juge refusait ce changement de résidence...

Je souhaiterais savoir si vous pouvez me dire quelles sont les chances que le souhait de mes enfants de vivre à mon domicile soit entendu, svp ?

Merci d'avance.

Par **puce3869**, le **18/04/2009** à **14:10**

Personne pour me donner un avis svp ???

Par **ravenhs**, le **18/04/2009** à **16:10**

Bonjour,

Le juge appréciera les éléments que vous lui fournissez.

On ne peut pas savoir à l'avance ce que le JAF décidera.

Sans remettre votre parole en doute, nous n'avons qu'une version de l'histoire, c'est insuffisant pour se forger un avis; avis qui de toute façon ne vous aidera en rien.

Plutôt que de faire naître en vous de faux espoir, il vaut mieux attendre l'audience et la décision du JAF.

J'espère que vous avez pris un avocat.

Bonne chance.

Par **puce3869**, le **18/04/2009** à **16:46**

Merci pour votre réponse :)

L'attente est longue et le stress encore plus....surtout pour les enfts.